

CONDITIONS GENERALES DE VENTE - PRESTATIONS DE FORMATION -

LABEL HISTOLOGIE

Formation | Conseil | Recherche

1. PRESENTATION

A moins d'un accord écrit, le présent document, ci-après « Conditions Générales de Ventes » (ou « CGV »), s'applique à toutes les offres de formation présentielles proposées par LABEL HISTOLOGIE, et faisant l'objet d'une commande de la part du client professionnel (nommé ci-après « le Client »).

LABEL HISTOLOGIE est un organisme de formation professionnelle continue dont le siège social est établi au CREA, 2 Esplanade Roland Garros 51100 Reims (France), enregistré sous le numéro N°21 51 01526 51 auprès du préfet de la Région Champagne-Ardenne.

LABEL HISTOLOGIE se développe, propose et dispense des formations professionnelles en inter et intra-entreprise dans le secteur de l'histologie et toutes techniques associées.

2. OBJET

Les CGV s'appliquent à toutes les offres de services relatives à des commandes passées auprès de LABEL HISTOLOGIE par tout Client professionnel. Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le Client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de LABEL HISTOLOGIE, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait que LABEL HISTOLOGIE ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement. Le Client se porte fort du respect des présentes CGV par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents. Le Client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de LABEL HISTOLOGIE, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins.

LABEL HISTOLOGIE se réserve le droit de réviser les présentes CGV à tout moment, les nouvelles conditions s'appliquant à toute nouvelle commande, quelle que soit l'antériorité des relations entre LABEL HISTOLOGIE et le Client.

3. MODALITES D'INSCRIPTION

L'inscription est effectuée au nom de la personne physique (stagiaire) mais le Client de LABEL HISTOLOGIE est l'entreprise ou l'institution (contractant) figurant sur le bulletin d'inscription et payant le montant de la formation.

Toute inscription doit être faite à l'aide d'un « Bulletin d'inscription de formation » dûment rempli, signé et renvoyé au choix :

Par courrier à l'adresse ci-dessous :

LABEL HISTOLOGIE

CREA

2, Esplanade Roland Garros

51100 REIMS

France

Par e-mail :

contact@labelhistologie.fr

Ce Bulletin d'inscription est disponible sur simple demande par e-mail ou par téléphone au 06 66 11 36 67.

Le Client est alors « pré-inscrit » sous réserve du nombre de stagiaires requis pour l'organisation de la session.

4. CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Pour chaque action de formation, le Client reçoit deux exemplaires de la convention de formation établies selon les articles L 6353-1 et L 6353-2 du Code du travail, dont un exemplaire nous est impérativement retourné signé et revêtu du cachet commercial du Client. A cette convention, sont joints à l'attention de chacun des stagiaires :

- ✓ Une convocation par e-mail
- ✓ Un programme de la formation visée
- ✓ Un plan d'accès au lieu de formation
- ✓ Les possibilités d'hébergement proches du lieu de la formation

En cas de non-retour ou de retour trop tardif, LABEL HISTOLOGIE peut attribuer la place réservée, à un autre Client inscrit en liste d'attente.

5. ATTESTATION DE FORMATION

Une attestation de participation à la formation est adressée et remise à l'issue de la formation à chaque stagiaire.

Une attestation de présence pour chaque partie est également transmis au client.

Chaque participant est invité à remplir un questionnaire d'évaluation qui permet à LABEL HISTOLOGIE d'améliorer sa qualité et son offre de formation aux vues des attentes des Clients.

6. ANNULATION DES FORMATIONS A L'INITIATIVE DE LABEL HISTOLOGIE

Si le nombre de participants à une formation est jugé insuffisant pour des raisons pédagogiques ou en cas de force majeure, LABEL HISTOLOGIE se réserve le droit d'ajourner cette formation, au plus tard une semaine avant la date prévue. LABEL HISTOLOGIE s'engage alors à prévenir chaque stagiaire dans les plus brefs délais et à lui proposer une inscription prioritaire sur la prochaine session de la formation concernée. LABEL HISTOLOGIE ne pourra être tenue de rembourser, en cas de report ou d'annulation d'une session, les frais de réservation du titre de transport et/ou d'hébergement du stagiaire.

LABEL HISTOLOGIE ne pourra être tenue de verser des indemnités au Client en cas de report ou d'annulation d'une session.

LABEL HISTOLOGIE se réserve le droit de reporter la formation, de modifier le lieu de son déroulement, le contenu de son programme ou les animateurs, tout en respectant la même qualité pédagogique du stage initial si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

7. ANNULATION DES FORMATIONS A L'INITIATIVE DU CLIENT

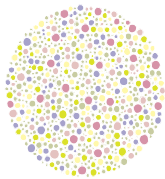
Les dates de formation en présentiel sont fixées d'un commun accord entre LABEL HISTOLOGIE et le Client et sont bloquées de façon ferme.

Toute annulation doit faire l'objet d'un courrier recommandé avec accusé de réception à LABEL HISTOLOGIE. Un certificat médical ou de dispense pourra être réclamé le cas échéant.

En cas d'annulation tardive par le Client d'une session de formation planifiée en commun, des Indemnités compensatrices sont dues dans les conditions suivantes :

- ✓ une annulation communiqué jusqu'à 2 mois avant la session : 30% des honoraires relatifs à la formation seront facturés au Client.
- ✓ une annulation communiqué entre deux et un mois avant la session : 50% des honoraires relatifs à la formation seront facturés au Client.
- ✓ une annulation communiqué moins d'un mois avant la session, ou la non présentation à la formation : 100% des honoraires relatifs à la formation seront facturés au Client.

Toutefois, lorsqu'un stagiaire ne peut réellement pas assister à la formation à laquelle il est inscrit, son remplacement par un collaborateur de la même entreprise est admis à tout moment, sans frais, sur communication écrite à LABEL HISTOLOGIE des noms et coordonnées de ce nouveau participant.



CONDITIONS GENERALES DE VENTE - PRESTATIONS DE FORMATION -

LABEL HISTOLOGIE

Formation | Conseil | Recherche

8. PRIX

Les prix des sessions de formation sont mentionnés sur chaque programme (ou à définir dans le cas des formations à la carte). Tous les prix sont forfaitaires et exprimés en euros nets (FPC en exonération de TVA, art : 261-4-4-a du CGI TVA acquittée sur les encaissements). Ils comprennent la formation, les pauses café, le repas et la documentation pédagogique remise pendant la formation.

9. FACTURATION ET PAIEMENT

Sauf convention contraire, les règlements seront effectués aux conditions suivantes :

- ✓ l'intégralité du prix de la formation est à effectuer à l'inscription, accompagné du « Bulletin d'inscription de formation »,
- ✓ ou à la réception de la facture à la date d'échéance au plus tard,
- ✓ comptant, sans escompte,
- ✓ par chèque à l'ordre de la LABEL HISTOLOGIE, ou par virement bancaire (IBAN : FR76 3008 7337 0000 0204 8560 175).
- ✓ aucun escompte ne sera appliqué en cas de règlement avant l'échéance, sauf mention différente indiquée sur la facture.

En cas de paiement effectué par un organisme tiers payeur (OPCA), il appartient au Client de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle par l'OPCA, la part non prise en charge sera directement facturée au Client. Si l'accord de prise en charge de l'OPCA ne parvient pas à la LABEL HISTOLOGIE au premier jour de la formation, LABEL HISTOLOGIE se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client. Une attestation de présence est par la suite envoyé au Client.

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance figurant sur les factures donnera lieu à l'application de pénalités de retard égales à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur sur les sommes impayées et à une indemnité forfaitaire de 40 € conformément à l'article D441-5 du Code de commerce. Elles sont exigibles sans qu'il soit besoin de mise en demeure. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatif, si les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

LABEL HISTOLOGIE se réserve le droit :

- ✓ d'exclure le participant à la formation si le Client n'a pas transmis son bon de commande à la société avant le début de la formation;
- ✓ d'exclure de toute formation présentielle, et ce à tout moment, tout participant dont le comportement générerait le bon déroulement de la formation et/ou manquerait gravement aux présentes CGV;
- ✓ de suspendre l'accès à un module de formation, tout participant qui aurait procédé à de fausses déclarations lors de l'inscription et ce, sans indemnité;
- ✓ de refuser toute inscription de la part d'un Client pour motif légitime et non discriminatoire, et notamment de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

10. PROPRIETE INTELLECTUELLE

LABEL HISTOLOGIE est seule titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'elle dispense à ses Clients. À cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale, ...) utilisés pour assurer les formations, demeurent la propriété exclusive de LABEL HISTOLOGIE. À ce titre ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation non expressément autorisée au sein ou à l'extérieur du Client sans accord de LABEL HISTOLOGIE. En particulier, le Client s'interdit d'utiliser le contenu des formations pour former d'autres personnes non participants aux formations de LABEL HISTOLOGIE ou à des tiers et engage sa responsabilité sur le fondement des articles L. 122-4 et L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication des contenus non autorisée. Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formations, sont strictement interdites, et ce quels que soient le procédé et le support utilisés. En tout état de cause, LABEL HISTOLOGIE demeure propriétaire de ses outils, méthodes, pédagogiques et savoir-faire développés antérieurement ou à l'occasion de l'exécution des prestations chez le Client.

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents de nature économique, technique ou commerciale concernant l'autre partie, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat.

11. COMMUNICATION

Le Client accepte d'être cité par LABEL HISTOLOGIE comme Client de l'offre de services dans le cadre de son activité commerciale, aux frais de la Société.

À cet effet et sous réserve du respect des dispositions de l'article 10 ci-dessus, LABEL HISTOLOGIE peut mentionner le nom du Client, ainsi qu'une description objective de la nature des prestations, dans les listes de ses références dans le but d'une communication externe comme interne.

12. DROIT APPLICABLE – ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Les présentes CGV sont régies par le droit français. EN CAS DE LITIGE SURVENANT ENTRE LE CLIENT ET LABEL HISTOLOGIE À L'OCCASION DE L'EXÉCUTION DU CONTRAT, IL SERA RECHERCHÉ UNE SOLUTION À L'AMIABLE. À DÉFAUT, LE RÈGLEMENT SERA PORTE DEVANT LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE REIMS.

55 RUE THIERS
BP 35
51095 REIMS CEDEX
Tél : 03 26 88 30 66